

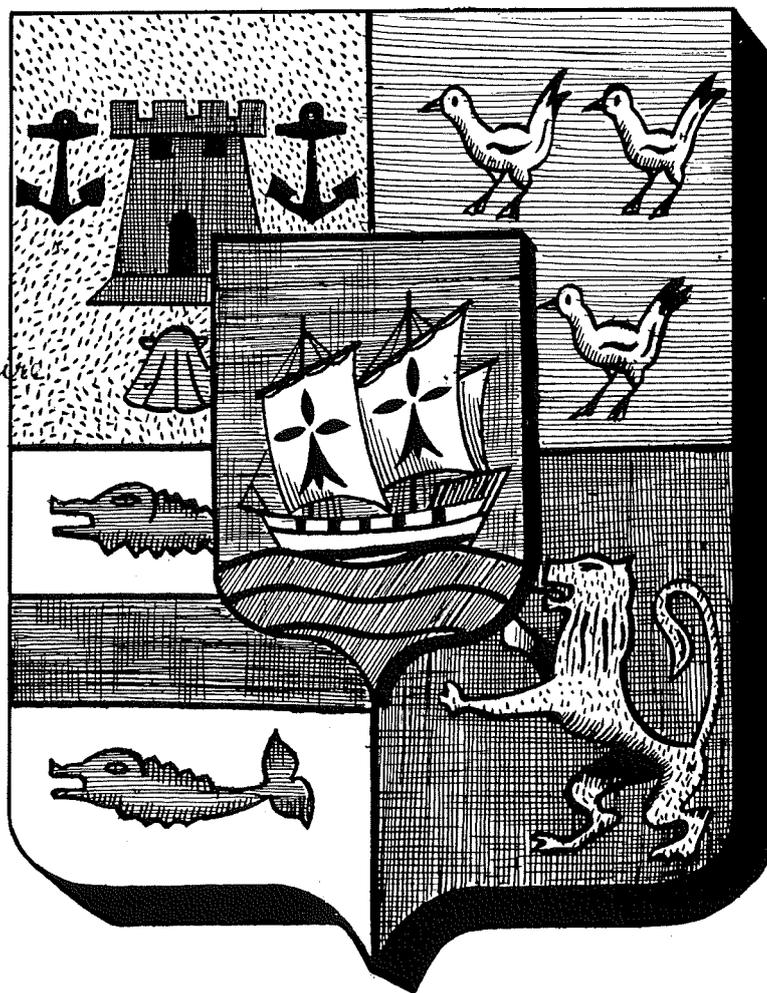
LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

Sommaire

- * *Le Mot du Maire*
- * *La vie associative*
- * *Informations diverses*
- * *Etat-Civil * Permis de Construire*
- * *Histoire locale*

Bulletin Communal



Novembre 1982

n° 21

Le Mot du Maire

Le recensement général de la population se fait régulièrement tous les 7 ans. En 1968, la population du CONQUET était de 1891 habitants ; 7 années plus tard, en 1975, elle descendait à 1 881. Le recensement opéré au printemps dernier donne une population actuelle de 2 011 habitants. La courbe descendante amorcée en 1975 a donc été stoppée et accuse maintenant une sensible remontée.

Autre élément en mouvance : le nombre de résidences secondaires diminue au profit des résidences principales. Nous comptons actuellement 414 résidences secondaires au lieu de 450 en 1975 et 717 principales.

265 personnes ont plus de 70 ans ; on compte 223 dans la tranche d'âge allant de 61 à 70 ans et 1 090 entre 20 et 60 ans.

Ces chiffres et cette évolution de la population méritent une réflexion très approfondie. Quelles en sont les causes ? les conséquences à court ou moyen terme ? quel est le rôle de la commune dans cette évolution ? comment peut-elle la maîtriser ? quelle orientation lui donner ? autant de questions, autant de conclusions qui pourraient, si elles étaient suivies de décisions, entraîner un changement profond dans tous les aspects de la vie locale.

A première vue, les raisons de cette évolution positive sont multiples :

- l'attrait résidentiel évident de notre commune.
- la stabilité de la vie économique locale et en particulier la stabilité de l'activité liée à la pêche.
- la politique volontariste de la plus grosse entreprise locale du bâtiment, qui a mis sur le marché un nombre relativement important de logements.
- la volonté communale d'amélioration de l'habitat qui ne s'est, pour le moment, que très partiellement concrétisée.

Les deux opérations programmées, confiées l'une à l'Office HLM de la CUB, la seconde à l'Office HLM de Landerneau ont, en effet, été quelque peu retardées.

En ce qui concerne la réhabilitation de l'ancien casernement de gendarmerie le dossier technique est fin prêt depuis des mois, l'appel d'offres et le choix des entreprises effectués, mais l'ordre de service qui donnera le signal de départ est lié à un problème financier. Seul, en effet, le financement du tiers des opérations prévues en 82 a été réalisé au cours du 1er semestre, et le reste, malgré une promesse gouvernementale, devra attendre fin 82 ou début 83.

Pour ce qui est du projet de réalisation de 18 logements locatifs à POUL-CONQ, il reste à fournir une étude d'impact dite de "voisinage" avant le dépôt de la demande de permis de construire et la consultation des entreprises. Nous savons que le début de réalisation est prévu pour le premier semestre 83.

Nous partageons bien sûr l'impatience des candidats à l'une ou l'autre résidence, et bien que nous n'ayons pas le suivi de ces affaires, nous ne manquons pas de sensibiliser les organismes responsables, à l'urgence de cette double opération.

Concernant Beauséjour, je sais que le projet connaît les mêmes problèmes de financement ; la priorité ayant été accordée à des projets similaires dans l'arrière-pays comme le V.V.F. (Village Vacances Familial) du Dronnec près de SIZUN. Nous espérons avec les entreprises adjudicataires, que le Conseil général ou le Conseil Régional vont contribuer sans tarder à débloquer cette situation.

The following information is being furnished to you for your information and use. It is derived from a review of the records of the [redacted] and is intended to provide you with a general overview of the [redacted] activities in the [redacted] area.

The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures. The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures.

The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures. The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures.

The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures. The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures.

The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures. The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures.

The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures. The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures.

The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures. The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures.

The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures. The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures.

The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures. The [redacted] activities in the [redacted] area have been reviewed and found to be consistent with the [redacted] policies and procedures.

LA VIE ASSOCIATIVE

 ???

Le Club des Mouettes

Le 14 septembre a vu la réouverture du club et chacun y a repris ses habitudes. Les Mardis et Vendredis une affluence nombreuse vient participer aux divers jeux pratiqués au club. Suivant le temps, les hommes s'installent soit au jeu de boules de chez Melles GAHAGNON, soit dans la cour du club pour disputer des parties de pétanque. Le mardi, quelques courageuses commencent au club les ouvrages qui garniront les stands de la vente artisanale.

A propos de cette vente qui a eu lieu le 8 août, les stands, beaucoup plus garnis que les années précédentes ont attiré de nombreux visiteurs.

Nous profitons de cet article pour remercier tous ceux qui, en dehors des membres du club, viennent nous aider à installer et animer la journée et celles qui apportent gâteaux et ouvrages.

Cette année encore, malgré les augmentations, le club pourra organiser quelques promenades à prix réduit grâce à l'avoir fourni par cette vente.

Le 9 septembre, à Lampaul-Plouarzel, LE CONQUET emmenait ses joueurs de pétanque et quelques supporters. Pendant que le concours inter-cantonal réunissait 16 triplettes les nombreux accompagnateurs, profitant du beau temps, se promenaient le long des dunes pendant que les joueurs de dominos et belottes disputaient quelques parties. Pour clôturer cet après-midi, dans la salle communale, un goûter réunissait tout le monde avant la remise de la coupe à Lampaul.

Le 15 septembre, une promenade en car organisée par la commune, nous amena à l'Ile CALLOT, en passant par CARANTEC et après un excellent déjeuner à PENZE, nous avons visité le petit port de MOGUERIEC.

Journée ensoleillée dont garderont tous un bon souvenir et nous remercions vivement le B.A.S. de nous avoir offert cette belle promenade.

Le 29 septembre, profitant des tarifs réduits accordés aux clubs du 3ème âge, nous sommes allés voir "Holiday on Ice" au parc de Penfeld. Chacun pu admirer la grâce, l'entrain et la souplesse de ces patineurs ainsi que la beauté des costumes et décors.

Le 30 septembre, 2 cars nous emmènent pour une promenade dans le Sud-Finistère. Premier arrêt Locronan, l'heure est vite passée à visiter cette ancienne cité bien conservée et, à l'église, le tombeau de St-Ronan attira les rhumatisants. Puis par Douarnenez, Pouldreuzic, nous arrivons à Pehors où, dans un hôtel situé au bord de la mer, nous nous sommes attablés devant des tables bien garnies. Le temps passe vite avec les chanteurs et conteurs, mais il faut repartir pour visiter les Serres de Toulven, but de notre voyage. C'est le premier des voyages payé par le club, il n'a été demandé aux participants que le prix du repas.

Nous demandons aux personnes qui s'inscrivent pour les voyages de bien vouloir à l'inscription, payer la somme demandée ou, au moins, de verser des arthes.

Le mercredi 13 octobre, à Plouescat, avait lieu l'Assemblée Générale des Clubs ruraux du 3ème âge du Finistère. Parmi les 123 clubs que comptent le Département, LE CONQUET était représenté. Nous vous tiendrons au courant de ce qui a été dit et surtout des voyages annoncés pour 1983.

Le Club a donc repris son rythme de croisière et nous sommes heureux de voir que le nombre des membres venant régulièrement augmente ainsi que les participants au voyage.

Merci à tous.

Comité d'Animation et de Loisirs du CONQUET

Au cours de sa réunion du 11 octobre 1982, le comité a élu son nouveau bureau :

Présidente : Madame BOSSARD Jacqueline
 Vice Présidente : Madame LE QUINIO, Monsieur L'HENAFF
 Secrétaire : Monsieur GUILLIMIN Philippe
 Secrétaire Adjointe : Madame RAOULT-DUPRE
 Trésorier : Docteur LE MANAC'H
 Trésorier Adjoint : Monsieur LOAEC Roger

Répondant à nos nombreux appels, le comité a eu la joie d'accueillir des jeunes dont notre secrétaire Monsieur GUILLIMIN, Monsieur SALAUN André, Monsieur JEAN, sont venues également, Madame UGUEN, Madame LANNUZEL, Madame ROANNE.

-Activités : Cet été avant le traditionnel bal du 14 juillet, nous avons admiré un superbe corso fleuri dans les rues du CONQUET. Madame CASTEL, Monsieur TALARMEIN et son épouse, les responsables des différents chars ont oeuvré pour faire de cette fête une réussite. Monsieur JEAN projètera le film de cette journée à la salle omnisport à une date prochainement déterminée.

Nous voici dans les mois noirs et le 4 décembre 1982, Salle Omnisport, un loto animé par Monsieur VAILLANT, nous réunira nombreux nous l'espérons, dans une ambiance chaleureuse et amicale. Nombreux lots pour les heureux gagnants.

Le 5 février 1983 hôtel Ste-Barbe, Bal des Gras (costumé) animé par un superbe orchestre.

Beauté, originalité des costumes, ambiance follement gaie ont fait et feront de ce bal une soirée inoubliable, presque traditionnelle au CONQUET.

A.S.C. Section Basket

La saison débuta pour les deux équipes féminines par un stage de 4 jours sur l'île d'OUESSANT. Ce stage permit à tous de se refaire une condition physique après quelques temps d'inactivité.

Ces journées d'entraînement intensifs furent suivis de quelques matchs amicaux contre PLOUZANE et SAINT RENAN avant de jouer entre les deux tournois du 28 août 82 : tournois organisés par la section du CONQUET.

L'équipe locale Senior enleva le premier tournoi devant Kerbonne II et Etoiles St-Laurent II.

Ce tournoi permit à l'équipe Conquetoise de mettre au point les dernières tactiques avant le championnat et de faire quelques combinaisons avec ses grands gabarits.

Le clou de cette soirée basket, furent les matchs disputés entre les clubs nationaux de St-Laurent, E.S. Kerbonne et l'Etendart. Ces matchs de début de saison furent d'une bonne qualité et d'une grande intensité malgré le peu d'entraînement effectué en ce début de saison par les équipes présentes. L'équipe de l'Etendart de BREST enleva le trophée du vainqueur non sans mal devant l'E.S. Kerbonne et Etoile Saint-Laurent.

Les matchs furent disputés devant environ 250 personnes mais de l'avis des dirigeants trop peu de Conquetois vinrent voir ce spectacle...

Ce tournoi se renouvellera le dernier samedi d'Août tous les ans. Avis aux amateurs....

.../...

Et maintenant place aux championnats qui ont débuté depuis septembre pour les cadettes : 2 victoires sont enregistrées pour l'instant en 9 matchs pour les 2 équipes. L'apprentissage continue et l'on enregistre certains progrès depuis un mois. Cela finira par payer un jour ou l'autre mais il faudra encore travailler autant dans le jeu de défense que dans le jeu d'attaque.

Parlons un peu de l'équipe sénior masculine qui a eu la main heureuse en faisant signer un renfort de choix : Jean-Luc LE VEN et qui va retrouver Claude TRANVOUEZ. L'équipe joue beaucoup mieux et elle est moins fébrile que l'année passée. Le championnat sera long : 22 matchs au programme cette année et le public commence à venir encourager ses couleurs, ceci étant, très intéressant pour l'avenir.

Un appel est lancé aux joueurs de 8 à 11 ans filles ou garçons initiés au non à ce sport, ils seront reçus par les deux entraîneurs de la section tous les mercredis de 17 h00 à 19 h00 pour les entraînements qui seront jumelés avec ceux des cadettes. N'HESITEZ PAS A VENIR....

SCOUTS DE FRANCE

De Babord à Tribord

Rentrée sans problèmes chez les Scouts Marins, les activités d'hiver sont déjà bien entamées.

Chez les Louveteaux, le plein est fait, avec l'arrivée de 4 nouvelles recrues, ce qui porte l'effectif à 14, chiffre bien suffisant pour notre pauvre Françoise qui attend avec impatience le retour de son adjoint Guy, actuellement à Papeete depuis 1 an. Dès janvier il pourra la seconder pour encadrer ces 14 bambins de 9 à 11 ans. A noter que 3 louveteaux sont montés aux MousSES en octobre : Eric, Yannick et François.

Les mousSES seront donc 11, actuellement répartis en 2 bordées, Babord et Tribord. Nous avons débuté l'année par une sortie à pied sur une distance d'environ 10 kilomètres à travers la campagne et le long de la côte. Sortie bien arrosée par une pluie incessante. La soupe chaude et le cassoulet (le tout fait sur feu de bois en plein air) a réchauffé les corps et les coeurs sur le coup de midi.

Quant aux aînés, les Marins, ils sont à 10, également répartis en 2 équipages. Deux mousSES sont montés aux Marins : Yvon et Pascal et leur intégration se fait fort bien. Un camp de 3 jours pendant les vacances de TOUSSAINT, à Brèlès, a permis de souder les équipages.

Excellent départ dont en ce début d'année scolaire. Une seule ombre au tableau le manque d'encadrants

Un très sérieux appel (encore un !!) aux jeunes de 18 ans et plus, célibataires ou mariés, garçons ou filles, qui voudraient bien venir nous aider dans notre tâche souvent difficile quand on est seul avec 10 ou 22 garçons.

Merci d'avance aux bonnes volontés.

La Maîtrise

...

AIDES MENAGERES

Une circulaire du Ministère de la Solidarité du 22 juillet 1982 indique que les personnes âgées titulaires du Fonds National de Solidarité peuvent obtenir une prise en charge par l'Aide Sociale des Services d'Aides Ménagères, si leur état de santé le justifie.

Un certificat médical doit accompagner la demande qui est à faire auprès de la mairie.

Cette nouvelle mesure concerne un nombre important de personnes âgées qui jusqu'à présent devaient s'adresser à leur Caisse de Retraite pour obtenir une prise en charge d'Aide Ménagère.

S.O.S. VIETNAM

Quelques nouvelles de nos vietnamiens *****

Depuis un an, grâce à la générosité de tous, l'équipe Conquetoise a pu expédier à la famille prise en charge, 12 colis de pharmacie et pointes Bic, soit un colis par mois. Jusqu'à ce jour un seul a été perdu, c'est un beau résultat. Nous avons pu permettre à cette famille de survivre. Chaque fois nous recevons une lettre dont voici quelques passages :

- Nous sommes très émus de recevoir votre colis de pointesbic et pharmacie, il nous est arrivé très vite juste au moment où nous sommes à court d'argent. Transmettez nos sincères remerciements à tous ceux qui nous ont aidés et travaillés pour notre vie. Votre bonne action nous donne du courage et de l'espoir dans cette terrible situation etc, etc...

- Dites grand merci à tous les membres de l'équipe conquetoise, à tous les généreux donateurs, aux enfants des écoles pour les pointes bic, etc, etc...

- Jusqu'ici, et ce depuis 1978 en essayant de s'enfuir par voie maritime, notre situation ne s'arrange pas encore, on ne nous fournit pas les nourritures aux prix officiels. Nous devons nous débrouiller au marché noir. Nous n'avons pas les papiers nécessaires pour jouir de nos droits, on veut nous chasser hors de la ville, c'est un blâme, etc, etc...

Une photo de cette grande famille de 11 enfants nous est parvenu que nous vous communiquerons lors d'une prochaine réunion. Bientôt les enfants pourront à nouveau penser à apporter dans leurs écoles des pointes BIC Cristal, bleu ou noir, à chaque colis nous en expédions 10 ou 15 et notre stock est presque à ZÉRO.

Merci d'avance

INFORMATIONS DIVERSES

A vendre Congélateur 440 L, cuve aluminium, prix 800 F tél. : 89-64-77

PISCINE

La piscine a repris ses sorties bi-mensuelles pour la plus grande joie de nos jeunes nageurs.

Le départ des grands accédant en 6ème a été comblé par l'arrivée de très jeunes enfants qui seront nos futurs espoirs.

Nous demandons aux parents de nous aider par leur assiduité afin que le car, au prix forfaitaire, quitte le CONQUET, plein de jeunes.

Merci d'avance

UNE FLAMME POUR LA VIE

Appel aux commerçants finistériens

Le Comité Départemental de la LIGUE NATIONALE FRANÇAISE contre le cancer (1 rue du Bois d'Amour 29200 BREST tél. : 44 84 27) a mis en vente des bougies parfumées dont le produit est destiné à financer l'achat, pour le département, d'un SCANNER corps entier et d'un LASER à usage pneumologique.

Ce comité lance un appel à tous les commerçants désireux de prendre en dépôt-vente une boîte-présentoir, contenant 48 bougies, afin de les diffuser parmi leur clientèle et leur signale qu'ils peuvent les retirer dans toutes les agences des Caisses d'Epargne Ecuireuil où il leur sera réservé le meilleur accueil.

Cet appel s'adresse également à toutes les personnes ou Associations désireuses d'aider le comité en participant à cette opération.

Les bougies sont en ventes, 10 F l'unité, dans les Caisses d'Epargne "ECUREUIL", les Mairies, les postes, les commerces, les banques...

* CAISS D'EPARGNE "ECUREUIL" *

Résultats des Journées d'Octobre 1982

Billets gagnants

Voiture : n° 128 136

<u>Voyage en avion</u> :	021 546	055 052	077 277	119 702
	030 722	057 285	082 220	120 391
	032 543	059 269	086 061	122 005
	039 528	060 533	087 066	123 482
	041 482	061 696	096 894	123 546
	044 781	066 737	098 030	126 506

Le 3 septembre 1982

BODENES Thierry Jean, Monteur en téléphone, 15 rue Frégate la Thétis BREST et
CASTEL Françoise, aide comptable, 38 rue du Vercors à BREST et résidant à La Vallée au CONQUET

Le 4 septembre 1982

FICHOU Philippe Jean Claude, élève à la DCAN, 11 rue du Languedoc BREST et
ARZEL Marielle, étudiante, 20 rue Théodore Botrel LE CONQUET

Le 4 septembre 1982

LE BRIS Joël, cuisinier, 104 rue Frédéric Mistral DOMERAT, et résidant au CONQUET, rue
Kennedy et
DE CASTRO Dominique, gérante, 104 rue Frédéric Mistral DOMERAT (Allier)

Le 4 septembre 1982

LE DOARE Alain Marie, Ingénieur, 175 rue du Valmy PARIS 10ème et
LE RU Brigitte, sans profession, 15 rue du Faisan à Lille et résidant au CONQUET, 23 rue
Poncelin

Le 29 octobre 1982

ABIVEN Georges Jean Alain, Ebéniste, Résidence Ker-Brao LE FOLGOET et
HAMON Yveline, employée de maison, Lochrist LE CONQUET

Mariages à l'extérieur

Octobre 82 : MEHDI Mohamed, Ingénieur 6 rue El Ebdellia LA MARSA (Tunisie)
GELEBART Marie-Thérèse, sans profession, Kérandiou-Vras LE CONQUET

10/09/82 : HAMON Jean-François, Mécanicien, Pont l'her LE CONQUET
L'HOSTIS Bernadette, aide comptable, Keruzou TREBABU

Juin 82 : ROZEC Joseph Hervé, Electronicien, 2 rue Guynemer LESNEVEN
BREHIER Sylviane Marie Laurence, Institutrice, 14 rue Robert Schuman LE CONQUET

22/11/82 : LE BRAS Alain, Patron-Pêcheur, 20 rue St-Christophe LE CONQUET et
LANNUZEL Joëlle Marie Jeanne, sans profession, 3 place Quartier Lannuzel ST RENAN

**** § ****

DECES

Marie Philomène KERNEIS, Vve LE BRIS	Kérivin	86 ans	22/07/82
Noël Marie LE GALL	Poul-Conq	69 ans	13/08/82
André Eugène BLANGY	195 rue A? France BREST	84 ans	23/08/82
Francis Victor LIEGARD	Kéringar-Vian	64 ans	04/09/82
Guillaume François LE GALL	Streat-Hir	80 ans	10/09/82
Rose Noëlie Laurence LESVENAN épouse QUELLEC	Kervidré	77 ans	12/09/82
Elisa Anna CAUSEUR	2 rue A. Lucas	80 ans	16/09/82
Marie-Ange Louise Jeanne BELLEC épouse RAGUENES	16 rue Poncelin	72 ans	06/10/82

**** § ****

PERMIS DE CONSTRUIRE

LE GALL Michel	10 rue Gle Leclerc	Ext R.P.	22/06/82
RENEVOT Jeanne	rue Kennedy	Garage	28/06/82
BLANCH CH.	16 RUE Pondaven BREST	R.S.	15/06/82
LECOMTE Bertrand	22 quai Carnot CHATEAULIN	R.P.	20/07/82
SIMON Louis	Illien PLOUMOGUER	R.P. Commerce	26/07/82
BELLEC Jean Yves	Rte de Gorréquear PLOUGONVELIN	R.P.	23/06/82
MARCHAIS Daniel	Gendarmerie LE CONQUET	R.P.	21/07/82
LE POLLES Robert	14 rue Frégate L'Incomprise BREST	R.P.	23/09/82
MILIN Jean-Luc	4 rue A. Lacaze BREST	R.P.	03/08/82
Office H.L.M. BREST	14 bd Gambetta	Logts per. âgées	09/08/82
LE VEN Jean Luc	43 rue de Kérangoff BREST	R.P.	30/09/82
LAGADEC Alain	14 rue Poncelin	R.P.	19/08/82
TERROM Pierre	1 impasse Belle Vue Bourg Blanc		21/07/82
LARSONNEUR Pierre	Plougonvelin	R.P.	01/10/82
CLOATRE Roger	1 rue Jeanne d'Arc	R.P.	17/08/82
GEOFFROY Raymond	11 rue A de Mun	Chassis vitré	31/08/82
MAIRIE		5ème classe	04/10/82
WIECEK WLADISLAS	44 rue R. Schuman	Véranda	07/11/82
TANIOU Gérard	Rte de Brest	EXT	01/10/82
PODEUR Michel	Feunten Dost	Ext bt Agri	15/09/82
LARSONNEUR J	rue Kennedy	Véranda	06/09/82
MEUNIER R.	12 rue Michel WISSOUS	Ext. R.S.	07/10/82
COUSIN Thierry	2 rue Ste Barbe	R.P.	15/09/82
SALAUN Jacques	rue Pen ar bed	Véranda	09/11/82
LE BRIS Yvon	1 rue Dom-Michel	R.P.	22/09/82
GOSCH J. Pierre	rue de Croas ar Veyer	Ext R.P.	09/11/82
LE GALL J.F.	36 rue P. Rossolette	R.S.	07/10/82
	Petite Couronne		
	rue Brizeux	Véranda	15/09/82
POULIQUEN J. René	30 rue R. Boulanger PARIS	R.P.	18/10/82
ETEVENEAUX Daniel	Centre Radio	R.P.	18/10/82
RAPHAËL J. Claude	27 rue Th. Botrel	Garage	10/11/82
VENEC Michel	20 rue R. Schuman	R.P.	10/11/82
KEROUANTON Remy	6 résidence LEMOTRE	Ext. R.S.	19/11/82
CUREAU Georges	rambouillet		

R.P. : Résidence Principale

R.S. : Résidence Secondaire

Ext. : Extension

HISTOIRE
*****L O C A L E

Fraudes et rébellion au XVIII^e Siècle

Au XVIII^e siècle les commis de fermes du Roi étaient des personnages détestés par leurs concitoyens ; percepteurs d'impôts et taxes sur les alcools, sels, tabac... ils avaient aussi pour tâche de démasquer les fraudeurs en tous genres. Bénéficiaires d'une partie de l'amende, ils étaient souvent accusés d'organiser des mises en scène et de poursuivre de faux coupables inventés par eux et pour leur seul profit.

Les archives départementales du Finistère conservent les comptes-rendus de procès de la Cour-Royale de BREST et ST RENAN d'où sont extraits les passages ci-dessous.

1723.. Ploumoguer.. un nommé Jean PODEUR, ménager, c'est à dire locataire d'une exploitation agricole est soupçonné tenir un débit de boissons clandestin. Comme dans les romans policiers, les commis font la "planque" dans les taillis près de la ferme de Kerlossouarn-Vian. Ayant repéré des personnes suspectes en sortir ils interviennent en force et en l'absence du paysan ; trouvent le tonneau dans un cellier, en goûtent le vin et déclarent la fraude manifeste. La femme de PODEUR se défend, le vin a été acheté chez Catherine MOAL au CONQUET, les taxes payées et elle n'en revend pas à ses voisins. Les commis échauffés par la boisson refusent de l'entendre et mieux la molestent : elle accouchera d'un enfant mort-né le lendemain matin.

Sortant de la maison, nos hommes se heurtent à un parti de paysans armés de fourches, faux et autres instruments tous aussi sympathiques. Poursuivis les commis détalent par dunes et grèves vers Illien, les Blancs-Sablons et enfin réussissent à traverser à basse mer, la nuit tombée, le port du CONQUET. Le chirurgien du lieu n'aura plus qu'à panser les plaies de cette fâcheuse équipée.

1725... Affaire du même type à PLOUGONVELIN où, les commis venus enquêter au sujet d'un tonneau d'alcool au domicile de Jean INISAN cabaretier, se trouvent soudain environnés d'un groupe hostile d'hommes et de femmes et ne doivent leur salut qu'au galop de leur chevaux.

1753... LE CONQUET, règlement de comptes entre un matelot et l'employé des Devoirs de Bretagne qui l'a précédemment condamné à une amende pour fraude. La scène est relatée par Bertrand LE BORGNE, sieur de La Malbrouce, commis buraliste, distributeur des Eaux de Vie au CONQUET.

18 août, faisant ce jour ma tournée, chez les cabaretiers du CONQUET pour l'épreuve de boissons, je suis parvenu jusqu'à la demeure de François LAMARCHE débitant. Là Olivier GILET, matelot, m'apostropha disant que si j'allais encore dans cette maison ou dans une autre pour les fouiller il était temps de se débarrasser de moi... puis il m'a donné deux soufflets, jeté à terre et piétiné... je n'ai du la vie sauve qu'à l'intervention de l'aubergiste et de sa servante... Le fait divers est banal, mais dans les développements du procès et les interrogatoires on devine un certain nombre de témoins, présents depuis le début de l'altercation qui se gardent bien d'intervenir, trop contents de voir rosser un de leurs ennemis. Parmi eux l'aubergiste déjà cité, François PROVOST, marchand de vin en gros, Jeanne LE GAC, débitante de tabac... et d'autres, habitants ou se promenant sur le quai du Drellac'h.

Brièvement un dernier témoignage :

1777... Deux commis, LE GONIDEC et PENNORS passant près le manoir du Bizlou en voient sortir une femme. Celle-ci les reconnaissant jette un objet à terre et s'enfuit. Intrigués, ils se précipitent et ramassent dans l'herbe une bouteille de verre épais, intacte, dont ils s'empressent de goûter le contenu.

En spécialistes, ils noteront dans leur procès verbal qu'il s'agit :

".. de bonne eau de vie, blanche de couleur, et forte en épreuve..." flairant le trafic clandestin, ils pénètrent dans le manoir et y trouvent assise, à une table près de la fenêtre, à gauche en entrant, la femme du sieur MESGOFF locataire du lieu, charretier de son état, mais absent "étant allé ouïr la grand messe à Lochrist" (Comme quoi tous les charretiers ne sont pas les mécréants que certains prétendent). Rapidement nos commis perquisitionnent et trouvent dans une petite cave à main droite du foyer, le tonneau d'où provient la liqueur suspecte. Alcool pour lequel les taxes ont bien été acquittées mais pour un usage exclusivement domestique, les commis poursuivant dans leur procès-verbal, une prétendue vente clandestine, la femme s'en défend assurant avoir donné la chopine à une parente "pour soulager son frère malade".

Elle affirme également que tout est faux dans le rapport des commis depuis le moment où ils disent l'avoir trouvée dans sa cuisine, quand elle était dans la chambre d'en haut, à la fenêtre écoutant la bénédiction du Sacre : la grand-messe venant de se terminer à Lochrist et le son des cloches lui parvenant.

Je passe sur les suites du procès, pour conclure en disant que vrais accusations ou faux coupables, les juges tranchent toujours en faveur des représentants du Roi : les commis.

J. Pierre CLOCHON

